

BREVET D'INVENTION.

Gr. 5. — Cl. 6.

N° 753.343

Balancier principal de train porteur d'appareil à bande sans fin.

M. ADOLPHE KÉGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 15 juillet 1932, à 15 heures, à Paris.

Délivré le 7 août 1933. — Publié le 13 octobre 1933.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

5 Dans les appareils à bande sans fin, à train porteur oscillant, il y a intérêt à ce que l'axe d'oscillation du balancier principal se rapproche de la ligne des centres des poulies porteuses de bande sans fin, ce qui amène cet axe plus bas que pratiquement, le permet l'essieu porteur lui-même.

10 Par le brevet français n° 643.912 (allemand n° 461.412), on connaît un montage d'articulation permettant déjà de disposer celle-ci très avantageusement. Cependant, dans ce brevet, l'essieu porteur est prévu au-dessus du balancier principal, formant un encombrement nuisible, tout en  
15 affaiblissant le balancier principal lui-même.

La présente invention a pour objet un balancier principal d'appareil à bande sans fin répondant aux desiderata énoncés plus haut.

20 La figure 1 représente en élévation un train porteur avec balancier, objet de l'invention.

La figure 2 est une élévation partielle avec coupe par la ligne A-B de la figure 3.

25 La figure 3 est une coupe transversale;

La figure 4 est une vue en plan de l'objet proposé.

30 Comme on peut le voir par les figures, le balancier principal 1 formé de deux flasques parallèles assemblées par l'entretoise 2

(fig. 2) comporte dans sa région supérieure, une ouverture en forme d'arc 3 (fig. 1, 2 et 3) ouverture dans laquelle passe l'extrémité 4 de l'essieu porteur 5. En-dessous de l'ouverture en forme d'arc 3, le balancier 35 principal porte sur chacune de ses flasques 1, des tourillons 6. La pièce 4 de l'essieu porteur 5, qui traverse sur toute sa largeur l'ouverture 3 du balancier principal, reçoit deux joues 7 (fig. 3) portant à leur partie 40 inférieure des coussinets 8, dans lesquels s'engagent les tourillons 6 prévus sur les flasques 1 du balancier principal.

L'ouverture en forme d'arc 3 porte, à 45 chacune de ses extrémités, des pièces de butée 9 (fig. 2) lesquelles peuvent être constituées par des matières demi-dures, ou même par des matières plastiques.

Le fonctionnement du balancier est facile à comprendre : il oscille autour par ses tou- 50 rillons 6 dans les coussinets 8 supportés par les joues 7 fixées elles-mêmes sur la fusée 4 de l'essieu porteur 5, sans influencer celui-ci, grâce à l'ouverture en forme d'arc 3 qui livre passage à la partie 4 de l'essieu 55 porteur. La course du balancier sera automatiquement limitée par les butées disposées aux extrémités de l'ouverture 3, prévue dans le balancier.

## RÉSUMÉ :

1° Balancier principal de train porteur pour appareil à bande sans fin, caractérisé à sa partie supérieure par une ouverture  
5 prévue pour laisser passer avec du feu l'extrémité de l'essieu porteur auquel il est relié par des moyens appropriés.

2° Dispositif comme ci-dessus, dans lequel des butées sont prévues dans les ouvertures du balancier, butées qui agissent sur les 10 extrémités de l'essieu porteur lui-même.

A. KÉGRESSE.

Par procureur :  
Cabinet J. BONNET-THIRION.

